
Mairie – réunion du conseil municipal du 15 novembre 2016

Ordre du jour :

- Finition des travaux d'enfouissement rue du Parc – convention avec le S.I.E.G.E.,
- Modification des statuts de la CCPN,
- Contrat d'assurance des risques statutaires,
- Décision de modification pour les investissements,
- Perspective avec l' E.P.N. concernant la voirie à partir de janvier 2017,
- Étude des devis pour la création d'un columbarium,
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 20h00.

Sont présents à la séance : Max CONFAIS – Jérôme LEGRAND – Sébastien COUVREUX – Jacky LEGRAND – Hervé GLORENNEC – Christophe VINCENT – Thomas CONFAIS – François GONDINET

Secrétaire de séance : François GONDINET

Absents excusés : Philippe DE BROUCKER ayant donné son pouvoir à Jacky LEGRAND – Stéphane DUMAS.

Absents : Karine OLLIVIER.

Finition des travaux d'enfouissement rue du Parc – convention avec le S.I.E.G.E. :

La dernière tranche d'enfouissement des lignes électriques est prévue sur l'année 2017. les travaux concernent une longueur de 250m, ils sont prévus vers la fin du 1ier semestre 2017. Le budget de 97 mille €uro est en partie subventionné par le S.I.E.G.E.. Le reste à la charge de la commune est de 29.166 €.

Modification des statuts de la CCPN :

En vue de la création de la nouvelle communauté de communes, l' EPN – Évreux Portes Normandes, issue du regroupement de notre communauté de communes – la CCPN, avec le Grand Évreux (GEA), les statuts de chacun doivent être accordés entre eux, à savoir :

- l'entretien des voiries et bordures sera traité jusqu'à la limite des propriétés, les parcs goudronnés de stationnement publics sont pris en charge,
- compétence sur la création et l'entretien des équipements sportifs et aquatiques,
- compétence sur la fourrière animale.

La modification des statuts est soumise au vote des communes.
Le conseil adopte cette proposition à l'unanimité.

Contrat d'assurance des risques statutaires :

Une opportunité s'offre à la mairie de souscrire le contrat d'assurance des risques statutaires auprès du centre de gestion de la C.N.R.A.C.L. . Ce contrat est établi sur une durée de 4 années.

Le conseil adopte à l'unanimité la décision de souscription.

Enquête publique pour la protection de l'environnement :

La préfecture de l'Eure a prescrit une enquête publique concernant le périmètre d'épandage sur les terres agricoles. L'enquête est réalisée sur une durée de un mois.

Le conseil, à l'unanimité, donne son avis favorable à ce dossier.

Le tri sélectif :

La régie traitant le ramassage des déchets ménagers a observé en 2016 un refus de tri de 15 % sur les déchets recyclable. Ce refus est à la hausse, il était de 9 % en 2015.

Conseil municipal

Perspective avec l' E.P.N. concernant la voirie à partir de janvier 2017 :

La commune s'est portée candidate pour les travaux de bordures de route en vue de canaliser le ruissellement des eaux dans le hameaux de La Folie. Ces travaux pourront être exécutés fin 2017, début 2018.

Étude des devis pour la création d'un columbarium :

La mairie a reçu deux devis sur les quatre attendus.
La décision pourra être prise lors du prochain conseil.

Questions diverses :

ATTENTION :

certaines individus se présentent auprès des particuliers pour demander les étrennes d'une profession.
Nous devons chacun demander à voir la carte professionnelle du demandeur.
Les éboueurs du canton ne possèdent plus le droit de demander leur étrennes.

La mairie organise :

La chandeleur sera fêtée à la mairie le samedi 07 janvier 2017 à 16h00 à la mairie.
Vous êtes tous invités. Les enfants sont les bienvenus.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes à vous et votre famille.